



N°46

Novembre 2010

LES CHRONIQUES
DE
BAS-INTYAMON

**Convocation à l'assemblée
communale
du 30 novembre 2010**

Les citoyennes et citoyens, contribuables de la commune de Bas-Intyamou, sont convoqués en assemblée communale ordinaire le

**mardi 30 novembre 2010 à 20H00
à l'Auberge de la Couronne à Enney**

Tractanda :

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 26 octobre 2010 (il ne sera pas lu)
2. Budget 2011 (ils ne seront pas lus)
 - 2.1. De fonctionnement
 - 2.2. D'investissement
 - 2.2.1. Informatique (site Web et guichet virtuel)
 - 2.2.2. Assainissement de l'éclairage public
 - 2.2.3. Etude d'un chemin de desserte – assainissement PN Villars-sous-Mont
 - 2.2.4. Assainissement du réservoir des Frassettes + équipement complémentaire pour la zone d'activité
 - 2.2.5. Acquisition d'un véhicule pour l'équipe de la forêt
 - 2.2.6. Rénovation de chalets d'alpage
 - 2.2.7. Rapport de la Commission financière
 - 2.2.8. Vote des budgets de fonctionnement et des investissements
3. Présentation de la planification financière 2010 – 2014
4. Echange de terrain
5. Divers

Les documents soumis à l'assemblée communale peuvent être consultés au Secrétariat communal, durant les heures d'ouverture (selon art. 3 et 13 du règlement d'exécution de la loi sur les communes). Le procès-verbal de l'assemblée communale est publié sur le site www.bas-intyamou.ch.

Le Conseil communal

Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement comprend l'ensemble des charges et des produits, y compris les amortissements des dettes.

Il se résume ainsi :

Total des charges	CHF	5'919'537.00
Total des produits	CHF	5'715'425.00
Excédent de charge	CHF	204'112.00

Les chapitres vous sont détaillés ci-après, avec des explications utiles :

0 Administration :

Ce chapitre comprend les frais d'assemblées communales, des votations et élections, du Conseil communal, de l'administration en générale, ainsi que la masse salariale totale de la commune. Les salaires des employés sont ensuite ventilés dans les chapitres correspondant, par exemple les forêts, l'édilité, l'eau, les routes, etc.

1 Ordre public :

Ce chapitre englobe les sous-chapitres de la protection juridique, de la justice, de la police du feu, de la police du feu intercommunale, des affaires militaires et de la protection civile. A noter que Bas-Intyamou est commune pilote pour la gestion de la police du feu intercommunale. Ce poste doit s'équilibrer par les participations des communes membres, soit Bas-Intyamou et Grandvillard.

2 Enseignement et formation :

Ce chapitre regroupe les frais liés à la scolarité obligatoire, les écoles spécialisées, la formation professionnelle et les charges des bâtiments scolaires. A relever que le canton verse aux communes une compensation qui se monte, pour Bas-Intyamou, à environ CHF 45'000.00 par an durant 6 ans, depuis 2008. Ce montant est comptabilisé dans le poste 9900.451.02.

3 Culture et loisirs :

Ce chapitre réunit les postes de la culture, des parcs publics et chemins pédestres, du sport, et des autres loisirs.

4 Santé :

Ce chapitre inclut les charges des hôpitaux, du financement des EMS, des soins ambulatoires et du service médical des écoles.

5 Affaires sociales :

Ce chapitre contient les frais liés au financement de la petite enfance, des institutions pour personnes handicapées, de l'aide au logement et de l'assistance. Il est composé essentiellement de charges imposées par le canton.

6 Transports et communications :

Ce chapitre réunit le poste des routes communales et du trafic régional, ainsi que celui des véhicules et accessoires.

7 Protection et aménagement de l'environnement :

Ce chapitre inclut les postes de l'approvisionnement en eau, de la protection des eaux, de la gestion des déchets, du cimetière, des endiguements et de l'aménagement du territoire. Les postes liés à l'eau, à l'épuration et à la gestion des déchets doivent s'autofinancer à raison de 70 % au moins par la perception de taxes. Ce principe est inscrit dans la loi sur les communes.

8 Economie :

Ce chapitre englobe le poste de l'agriculture, des forêts, des forêts intercommunales et du tourisme. A relever que Bas-Intyamou est commune pilote pour la gestion du groupement forestier intercommunal, ce qui fait que le chapitre des forêts intercommunales s'équilibre par la participation aux frais de chaque commune.

9 Finances et impôts :

Ce chapitre comprend les impôts, la gérance de la fortune et des dettes, l'ensemble des bâtiments communaux, chalets et alpages, parchets et terrains à bâtir, et les autres postes tels que les amortissements supplémentaires. Ce chapitre fait l'objet de prévisions extrêmement prudentes par le Conseil communal.

Budget des investissements :

Total des charges	CHF	3'888'540.00
Total des produits	CHF	1'449'600.00

0 Administration

0200.511.00	CHF 21'060.00 : crédit pour la création d'un site Web et d'un guichet virtuel
-------------	--

2 Enseignement et formation

2920.503.00	CHF 2'500'000.00 : report de la part du crédit pour la rénovation et l'agrandissement de l'école d'Estavannens (crédit total de CHF 6'571'000.00 voté le 19.01.2010)
-------------	--

6 Transports et communication

6200.501.03	CHF 90'000.00 : crédit pour l'assainissement de l'éclairage public sur 5 ans. Pour 2010, l'investissement se montera à CHF 10'000.00.
6200.501.04	CHF 930'000.00 : report du crédit pour l'assainissement du passage à niveau au Camping d'Enney (crédit voté le 04.12.2007)
6200.501.06	CHF 15'000.00 : crédit d'étude pour l'assainissement du passage à niveau à l'école de Villars-sous-Mont – étude d'un chemin de desserte

7 Protection et aménagement de l'environnement

7000.501.00	CHF 63'500.00 : crédit pour l'assainissement du réservoir des Frassettes à Enney (CHF 33'500.00) et pour l'équipement complémentaire dans la zone d'activité (CHF 30'000.00)
7900.509.00	CHF 70'000.00 : crédit pour la poursuite de l'étude du plan d'aménagement local

8 Economie

8100.506.00	CHF 45'980.00 : crédit pour l'acquisition d'un véhicule pour l'équipe de la forêt. Une part de CHF 7'466.00 est destinée à l'équipement spécial de ce véhicule pour l'usage par le service du feu (feu bleu, klaxon à deux tons, etc.).
-------------	--

9 Finances et Impôts

9433.500.00	CHF 60'000.00 : crédit pour les frais de vente – impôt compensatoire sur la diminution de l'aire agricole – frais de géomètres
9433.600.01	CHF 1'128'600.00 : vente des terrains prévus dans la zone d'activité – maison Ladurée
9460.503.00	CHF 173'00.00 : crédit pour la rénovation de chalets d'alpage

Commune de Bas-Intyamou
Caisse communale
1667 Enney

Récapitulation du budget de fonctionnement

	Budget 2011		Budget 2010		Comptes 2009	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0 Administration	1'253'340.00	868'782.00	1'212'910.00	852'441.00	1'246'329.52	875'967.75
1 Ordre public	143'153.00	111'207.00	121'989.00	103'481.00	187'319.99	153'897.74
2 Enseignement et formation	1'177'130.00	53'000.00	807'628.00	24'200.00	735'838.62	25'494.70
3 Culte, culture et loisirs	62'933.00		71'990.00		71'123.57	57.70
4 Santé	449'306.00	22'000.00	379'233.00	22'000.00	374'129.00	22'057.90
5 Affaires sociales	445'885.00	25'015.00	318'142.00	23'030.00	300'215.05	15'131.40
6 Transports et communications	390'325.00	14'500.00	405'838.00	6'000.00	446'722.15	8'829.75
7 Protection et aménagement de l'environnement	662'003.00	483'663.00	651'946.00	467'000.00	701'558.85	491'383.70
8 Economie	459'123.00	388'850.00	429'124.00	373'920.00	559'211.03	521.965.86
9 Finances et impôts	876'339.00	3'748'408.00	885'780.00	3'257'227.00	864'939.68	3'377'968.84
Totaux fonctionnement	5'919'537.00	5'715'425.00	5'284'580.00	5'129.299.00	5'487'387.46	5'492'755.34
Excédents de charges/produits fonctionnement		204'112.00		155'281.00	5'367.88	

Récapitulation du budget d'investissement

	Budget 2011		Budget 2010		Comptes 2009	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0 Administration	21'060.00					
1 Ordre public	7'466.00				19'858.85	
2 Enseignement et formation	2'500'000.00				92'284.65	
3 Culte, culture et loisirs			30'000.00		28'000.00	
4 Santé						
5 Affaires sociales						
6 Transports et communications	955'000.00	241'000.00	970'000.00	241'000.00	710'673.25	129'192.20
7 Protection et aménagement de l'environnement	133'500.00	80'000.00	57'392.00	24'000.00	344'176.95	430'295.35
8 Economie	38'514.00		20'000.00		11'836.00	
9 Finances et impôts	233'000.00	1'128'600.00	808'000.00	518'000.00	169'855.39	390'954.15
Totaux investissements	3'888'540.00	1'449'600.00	1'885'392.00	783'000.00	1'376'685.09	950'441.70
Excédents de charges/produits investissements		2'438'940.00		1'102'392.00		426'243.39